



Littige apre etat des lieux

Par **remy**, le **21/09/2009** à **13:30**

Bonjour,

en 2007 j'ai fait subir un etat des lieux à charge à toutes les objections que j'ai pût formuler la representante de la société n'en n'a pas tenu compte ex mur sale alors que je les avaiet repeint, appartement sale alors qu'il avait été nettoyé a fond manque de joint sanitaire est cuisine alors que je les avaiet tous changer a neuf globalement sur tous les chapitres elle ne c'est pas gener pour noter [fluo]sales[/fluo]. A la fin de celui-ci elle m'a fait remarquer que même si je ne voulais pas signer que cela n'y changerait rien.

A ce jour on m'a retenu mes cautions et l'on me presente depuis 2007 des factures avec des montants different 11/07 389.11€ 06/08 solde anterieur 433.01+ charge de 2005 = 556.33 courrier 10/08 556.33 + charge de 2004= 617.33 et dernier courrier 09/09 611.11 sans justificatif devant cette abut que puije faire?

merci pour votre reponse

Par **Marion2**, le **21/09/2009** à **14:04**

Bonjour,

Contactez l'ADIL (gratuit).

Votre Mairie vous donnera les coordonées de l'ADIL.

Cordialement.